



# LETTRE

## DE PATRICK CHADAILLAT, Maire de Vulaines-sur-Seine

### Janvier 2022 - N°01

*Chers Vulainois, chers Vulainoises,*

Ce mois de janvier est traditionnellement marqué par des moments de convivialité, absolument essentiels à notre bien-être et à notre bien-vivre ensemble. C'est donc avec un profond regret que j'ai dû me résoudre, cette année encore, à annuler la cérémonie des vœux qui nous regroupe habituellement autour de nos projets communs, et d'un cocktail qui, pour moi comme pour l'ensemble des membres du conseil municipal et des agents de la commune, constitue un moment de partage particulièrement important.

Cette décision s'imposait. Elle s'inscrit dans notre volonté profonde et permanente, depuis le début de cette crise, de faire de notre santé à tous une priorité.

Dans ce contexte, je viens vous dire aujourd'hui que nos pensées et nos vœux les plus sincères vous accompagnent d'autant plus fort pour cette nouvelle année. Je souhaite, pour vous et les personnes qui vous sont chères, une santé de fer, des moments de bonheur, et la réussite de vos projets. Je viens vous dire aussi mon investissement total, comme celui de l'équipe municipale et du personnel de la Ville pour faire face à l'augmentation des cas de contamination et des cas contact. Cet investissement, et les efforts remarquables fournis par les services communaux, ont permis de continuer de vous accueillir aux horaires habituels en mairie, mais aussi, et peut-être surtout, de préserver au mieux nos enfants en leur offrant un accueil bienveillant sur l'ensemble des activités périscolaires.

Si cet effort quotidien pour la continuité des services est aujourd'hui notre priorité, nous continuons à préparer l'avenir. Ces premiers mois de 2022 verront l'aboutissement de projets pour l'école, avec l'installation en février des tableaux numériques, et pour notre sécurité, avec la mise en place de caméras sur la place Charles de Gaulle dans le premier semestre. Ce début d'année est aussi marqué par le recensement de la population, reporté l'an passé et qui se déroulera donc entre le 20 janvier et le 19 février 2022. Obligatoire, ce recensement est également un repère important pour la ville et pour son avenir. Je vous remercie par avance de réserver aux agents recenseurs, que nous vous présentons ci-dessous, le meilleur accueil.

Je vous souhaite à nouveau une excellente année 2022.

*Prenez soin de vous.*

Patrick Chadailat

Votre Maire.



## Recensement de la population 2022



<b>Quand ?</b>	Du 20 janvier au 19 février 2022.
<b>Comment ?</b>	Cette année, l'INSEE recommande de privilégier le canal internet.
<b>Qui ?</b>	Mesdames Justine DAVOLI, Marie-José GERE et Liliane LAISNE. Messieurs Sébastien BERNADET et Joseph PIACENTINO.



**Mairie de Vulaines-sur-Seine**  
6 rue Riché - 77870 Vulaines-sur-Seine  
Tél. : 01 60 74 59 10 - Fax : 01 60 75 59 11  
mairie@vulaines-sur-seine.fr  
f Ville de Vulaines-sur-Seine  
www.vulaines-sur-seine.fr

